

Le numérique à l'école

Dossier

- Document 1 : Faire entrer l'Ecole dans l'ère numérique : discours de Vincent Peillon du 13 décembre 2012 (extraits)
- Document 2 : Dossier Eduscol sur le B2i école, décembre 2011 (extraits)
- Document 3 : France Université Numérique, enjeux et définition (extraits)
- Document 4 : « Pourquoi l'école française reste en retard sur le numérique », *Le Monde* du 8 juin 2013, article de Maryline Baumard (extraits)

Questions

- A partir des documents, précisez d'une part les enjeux liés à l'acquisition d'une culture numérique par tous les élèves, d'autre part les nouveaux dispositifs d'accompagnement.
- Identifier les principales causes du retard de la France dans ce domaine alors que depuis 1985 les « plans informatiques » n'ont pas cessé de se multiplier.
- Quels avantages sur le plan pédagogique pourrait-on retirer de l'intégration des TICE en classe ?

Texte 1 : Faire entrer l'École dans l'ère numérique : discours de Vincent Peillon du 13 décembre 2012

Le projet de refondation que nous portons est résolument inscrit dans son temps, le XXI^e siècle.

Le numérique est partout : il bouleverse nos habitudes, nos comportements, les rapports sociaux... Ce développement rapide du numérique entraîne une évolution profonde de notre société, certains parlent même de révolution.

Plus spécifiquement, le numérique modifie profondément notre relation au savoir et à la connaissance et interroge, par la même, la place et le rôle de l'institution scolaire.

La question du numérique à l'École dépasse la simple question de la diffusion des technologies de l'information et de la communication à l'École et de l'installation des ordinateurs dans les salles de classe. En ce lieu historique du spectacle vivant, le développement du numérique à l'école me fait penser à la fin du théâtre classique marqué par son unité de temps, de lieu et d'action. Nous vivons probablement aujourd'hui une rupture de même nature avec une classe connectée et ouverte sur le monde et un enrichissement des modes de communication entre les élèves, les parents et les enseignants.

Il ne s'agit pas seulement de mettre l'École à l'heure du numérique comme s'il s'agissait d'une mode, il s'agit aussi de se saisir de ces nouveaux outils pour lui permettre de mieux accomplir ses missions traditionnelles. Le numérique offre une opportunité unique pour refonder l'École.

Que doit faire l'École ? Elle doit assurer la réussite scolaire de tous.

Le numérique permet de développer des pratiques pédagogiques plus attractives et plus innovantes, mais surtout plus efficaces.

Avec des cours plus interactifs, le numérique renforce le plaisir d'apprendre et d'aller à l'école. Il permet aussi de diversifier les parcours, de s'adapter au rythme de chaque élève. Il permet de mieux faire comprendre certains phénomènes grâce à de nouvelles représentations du réel. Il permet de transformer les apprentissages et les évaluations.

Que doit faire l'École ? Elle doit assurer l'égalité des chances.

Le numérique doit permettre de réduire les fractures territoriales et sociales. Ainsi, pour renforcer l'égal accès à la culture, le CNDP propose déjà une expérience de spectacle vivant en ligne qui rend accessibles, en tout lieu, plusieurs mises en scène de grandes pièces de notre répertoire classique et qui permet de comparer séquence par séquence des choix de mise en scène.

Que doit faire l'École ? Elle doit permettre l'insertion dans la société et la vie professionnelle.

Rares sont les métiers qui, aujourd'hui, ne font pas appel, d'une manière ou d'une autre au numérique.

Le numérique est particulièrement adapté à la simulation de situations professionnelles et à l'apprentissage des langues

Que doit faire l'École ? Elle doit mieux associer les parents à son projet éducatif.

Pour les parents, le numérique offre de nombreuses possibilités pour faciliter l'accès à la vie scolaire et le suivi des enseignements. Ainsi, par exemple, les espaces numériques de travail, les ENT, permettent notamment la dématérialisation des carnets de notes, des livrets de correspondance et des cahiers de texte et améliorent plus largement les relations entre l'École et les familles

L'École doit devenir actrice de la société numérique.

Au-delà de nos frontières, ces trois dernières années ont connu une accélération de l'usage du numérique à l'École dans de nombreux pays.

- Aux Pays-Bas, par exemple, 90 % des enseignants de primaire font manipuler les outils numériques à leurs élèves, 8 heures par semaine.
- En Corée du Sud, le programme "Smart Education" prévoit la généralisation des manuels numériques pour 8 millions d'élèves d'ici 2015.

Pendant ce temps-là, en France, le numérique tarde à se développer dans les classes. Selon une enquête que nous venons de réaliser, 60 % des enseignants estiment que le numérique est insuffisamment développé dans leur établissement. On constate un taux inférieur à la moyenne européenne en matière d'équipement informatique des écoles, collèges et lycées. Enfin, le décalage grandit entre les usages à domicile et les usages en classe pour les élèves comme pour les enseignants.

Pourquoi ce retard ? Ce n'est pas le nombre de plans en faveur du numérique qui nous a manqué. Depuis 1970, on ne dénombre pas moins de quinze plans en faveur du numérique... dont 5 depuis les années 2000. Dans l'ensemble, ces plans sont caractérisés par une certaine approche du numérique principalement centrée sur l'équipement...

Mais avec un oubli récurrent, celui de la formation des enseignants et de l'offre de contenus pédagogiques de qualité. C'est cet oubli qui explique ce retard – c'est cet oubli qu'il faut réparer.

La stratégie que nous avons établie est globale, concrète et durable.

Tout d'abord, de nouveaux services numériques vont traduire concrètement la mise en place du service public de l'enseignement numérique. Ces services seront orientés en direction des élèves, des enseignants, des parents et de tous les membres de la communauté éducative.

En premier lieu, les élèves. Afin de favoriser la réussite éducative des élèves et la différenciation des enseignements, je souhaite que l'on offre des contenus pédagogiques facilement accessibles, des services d'accompagnement personnalisé en ligne, que l'on mobilise les potentialités du numérique en matière d'orientation et que l'on veille à une meilleure accessibilité des élèves en situation de handicap. Ces élèves doivent pouvoir avoir accès aux mêmes services et aux mêmes ressources pédagogiques que les autres.

Dès 2013, nous mettrons à disposition de tous les élèves des contenus pédagogiques gratuits avec une priorité à l'apprentissage des fondamentaux et des langues en primaire.

- Une offre de services en ligne accessible à tous pour l'apprentissage de l'anglais en primaire, "English for Schools". Ces sites proposeront une approche originale, ludique et interactive faisant appel à des ressources du web en anglais, préalablement sélectionnées puis éditorialisées à des fins pédagogiques.
- Une collection accessible en ligne de films d'animation pédagogiques et de ressources pédagogiques libres sur les points clés du programme du primaire. Ces petits films de quelques minutes permettront d'expliquer quelques points fondamentaux du programme sous une forme originale comme la règle de trois, la division, ou encore les règles d'accord en orthographe.
- Un meilleur accès aux ressources numériques des grands établissements publics culturels et scientifiques : des pièces de théâtre, des concerts, des images d'archives, des œuvres d'art, etc.

Dès 2013, nous accompagnerons également les élèves en ayant le plus besoin avec de nouveaux services.

- Nous offrirons un accompagnement personnalisé pour les élèves de 6e de l'éducation prioritaire, en français, mathématiques et anglais : ce dispositif comprendra à la fois un volet en ligne avec un parcours personnalisé accessible en tout lieu et un accompagnement dans l'établissement par un référent qui prend en charge et encadre le groupe d'élèves sur des plages horaires spécifiques, dans une salle équipée.
- Nous allons mettre en place dans les prochaines semaines un service en ligne d'orientation des jeunes en situation de décrochage

En direction des enseignants, il faut aussi développer de nouveaux services numériques. Je souhaite mettre à leur disposition des ressources numériques de qualité, leur permettre d'échanger et de co-construire des contenus et de pouvoir être formés par le numérique et au numérique.

Dès 2013, nous proposerons de premiers modules de formation en ligne préfigurant un "Campus numérique" pour les enseignants.

Pour mieux associer les parents, je souhaite qu'ils puissent accéder à des informations sur le contenu des enseignements et sur la scolarité de leurs enfants, dans le respect des normes édictées par la CNIL. Je souhaite également simplifier leurs démarches administratives comme les inscriptions.

Dès 2013, nous proposerons ainsi :

- **un service d'accompagnement à l'apprentissage de la lecture, à destination des parents et des nouveaux enseignants, pour les enfants scolarisés en cours préparatoire,**
- **une extension des services offerts par les espaces numériques de travail (ENT) et leur déclinaison pour le premier degré.**

Inscrire durablement l'École dans l'ère du numérique, c'est avant tout mettre les enseignants, les personnels d'encadrement et les chercheurs au cœur du développement des usages du numérique.

[Texte 2 : Dossier Eduscol sur le B2i Ecole \(Extraits\)](#)

Rénovation du référentiel B2i école, décembre 2011

Les évolutions d'Internet et le développement des usages pédagogiques du numérique ont conduit à la rénovation des référentiels de compétences du B2i école et du B2i collège afin de mieux préparer les élèves à un usage responsable de ces technologies.

À l'école, l'évolution principale du Brevet Informatique et Internet (B2i) porte sur le domaine "s'informer, se documenter" afin de développer les compétences nécessaires à une utilisation efficace et raisonnée d'internet. L'élève doit ainsi pouvoir adopter une "attitude responsable" face aux informations obtenues sur internet et dans l'échange des documents.

Intégration au socle commun de connaissances et de compétences

Le nouveau B2i est intégré dans le socle commun de connaissances et de compétences. L'obtention du B2i équivaut à l'acquisition de la compétence 4 du socle commun. L'acquisition de la compétence 4 du socle atteste de l'obtention du B2i. Cette compétence est validée par l'équipe pédagogique. Les domaines et items du B2i restent inchangés : seules les « explicitations » des items ont été modifiées afin de développer les compétences liées à l'Internet responsable.

Les nouveaux B2i école et collège devront être mis en œuvre au plus tard pour la rentrée 2012. Les contenus sont organisés en cinq domaines communs aux trois niveaux.

Le référentiel du B2i école comprend les items suivants :

1. S'approprier un environnement informatique de travail

Item : connaître et maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques.

2. Adopter une attitude responsable

Item : prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.

3. Créer, produire, traiter, exploiter des données

Item : produire un document numérique, texte, image, son ; utiliser l'outil informatique pour présenter un travail

4. S'informer, se documenter

Item : lire un document numérique ; chercher des informations par voie électronique ; découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet

5. Communiquer, échanger

Item : échanger avec les technologies de l'information et de la communication

Texte 3 : France Université Numérique, enjeux et définition (extraits)

Le numérique a révolutionné notre façon de communiquer. Il devrait transformer en profondeur la façon d'enseigner. Ainsi, depuis la fin 2011, l'essor des MOOCs (cours en ligne massifs et ouverts) redessine peu à peu l'accès à l'enseignement supérieur dans le monde ainsi que la conception même des formations universitaires. Certains cours qui combinent à la fois vidéos, évaluations, tutorats, corrections par des pairs, interaction en ligne avec des enseignants, peuvent rassembler jusqu'à 160 000 étudiants partout dans le monde.

Selon toutes les études, les cinq prochaines années seront décisives et verront exploser le marché mondial de l'e-éducation. A titre d'exemple, aux Etats-Unis, des plateformes privées proposent aux étudiants du monde entier des cours dans toutes les disciplines, le plus souvent gratuits, certains payants au moment de la certification.

Ce mouvement mondial montre la nécessité d'une initiative à l'échelle nationale pour soutenir les universités dans ce nouveau défi.

Cet essor correspond à une évolution profonde des étudiants et des apprenants en général : la plupart sont des digital natives, qui accèdent depuis le plus jeune âge à l'information et à la culture via le numérique. Connectés, jonglant avec l'information, ils ont massivement contribué à introduire les nouvelles technologies dans l'enseignement supérieur : ordinateurs portables, tablettes, smartphones, réseaux sociaux, etc.

Des initiatives nombreuses à structurer

Des initiatives existent déjà en France. Les sept universités numériques thématiques que compte notre pays ont produit de nombreuses ressources numériques, notamment en sciences, ingénierie, humanités, droit, économie, développement durable et santé, dont certaines sont largement utilisées à l'international. Il s'agit maintenant de franchir une nouvelle étape :

- Pour les étudiants, grâce au développement des cours en ligne et à une pédagogie innovante, proche de la culture numérique de ces digital natives ;
- Pour les enseignants, en les accompagnant dans l'intégration du numérique dans leurs pratiques pédagogiques et en reconnaissant leur investissement en faveur du numérique dans la valorisation de leur carrière ;
- Pour les salariés et les demandeurs d'emploi et, plus généralement, pour tout citoyen désireux de se former, le développement du numérique dans l'enseignement supérieur ouvre des possibilités considérables pour la formation tout au long de la vie inscrite dans les missions de l'enseignement supérieur dans la loi du 22 juillet 2013 ;
- Pour les étudiants étrangers inscrits en France et plus largement dans les pays francophones où l'attente d'une offre de formation française en ligne est très forte.

[Texte 4 : Pourquoi l'école française reste en retard sur le numérique ? - Le Monde du 8 juin 2013, article de Maryline Baumard \(Extraits\)](#)

Même après une bonne quinzaine de plans numériques, le petit crissement de la craie sur le tableau noir se fait encore entendre. Comment l'école française a-t-elle raté toutes ces révolutions, au point que, sur la majorité du territoire, cahier, crayons et tableaux noirs demeurent la norme ? *"Un tiers des collectivités territoriales a des établissements équipés où ça fonctionne, estime Jean-Loup Bourrissoux, un ex-enseignant devenu consultant. Le deuxième tiers attend la petite étincelle, quand le dernier tiers a trop de soucis financiers pour y penser."*

La grande révolution aurait pourtant dû commencer en 1985, avec le plan "informatique pour tous". Lancé par Laurent Fabius, il reste dans les annales comme un des plus grands fiascos de la fin du XXe siècle : des ordinateurs inadaptés, parfois non compatibles, restés dans leurs cartons dans les couloirs des lycées... De quoi décourager les plus volontaires.

Mais l'enjeu n'est plus seulement informatique. Il touche désormais la pédagogie. Et donc la formation. Aujourd'hui, pour qu'un professeur se lance, trois conditions essentielles aux yeux de M. Bourrissoux : « Lui installer un tableau numérique, lui donner un portable, et le former tout de suite. » Or le « tout de suite » se traduit mal en langage Education nationale et les professeurs sont souvent oubliés dans les plans.

Travail collaboratif

De fait, l'école n'est pas encore prête. « On n'avancera qu'en valorisant les expérimentations. C'est là que s'inventent les nouvelles façons d'enseigner », indique Gilles Babiner, chargé des enjeux du numérique auprès de la Commission européenne. Constat similaire pour le responsable éducation chez Microsoft, Thierry de Vulpillières : « Le numérique casse les frontières disciplinaires, la verticalité de la classe, relativise certains savoirs qu'on peut retrouver en trois clics. Pour que l'école française ose plus numérique, il faut d'abord que l'évaluation change », observe cet ancien enseignant. « C'est ce qui permettra le travail collaboratif. La pédagogie pourra changer et on sortira enfin de nos 85% de cours magistraux ».